Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la Poste. Un An.	20 francs.	Annonces. la ligne	0.20
Six Mois	10 —	Réclames	0.60
Trois Mois	5 —	Faits divers	1.20
Départem. non-limitrop. et Etrang. port en sus		Chronique locale	3.50

ELECTIONS SÉNATORIALES

du 7 Janvier 1906

LISTE RÉPUBLICAINE LIBÉRALE

MM.

Alfred DUMONT, maire de Dunkerque, chevalier de la Légion d'Honneur;

Etienne ARNOULD, industriel, adjoint au maire de Merville;

Le général Joseph JEANNEROD, ancien commandant du 1er Corps d'armée à Lille, grand officier de la Légion d'honneur.

Emile SCRIVE, conseiller général et membre du Comice agricole de Lille.

Alfred DUPONT DRUON, président de la Chambre des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, avocat à la Cour d'appel de Douai.

Henri NAMUR, notaire honoraire, ancien président de la Chambre des Notaires de Valenciennes.

Emile MORAUX, docteur en droit, propriétaire à Cambrai.

Paul JEAN, docteur en médecine à Maubeuge.

Monsieur le Délégué sénatorial,

Depuis quelques semaines votre ménagère est d'une humeur charmante : chaque jour le facteur apporte à la maison un gros ballot de journaux, de circulaires, de brochures, de prospectus de candidats et de prospectus de commerçants lillois vous exhortant à faire une aimable visite à leurs magasins le 7 janvier prochain.

C'est la provision de papier toute faite *gratis* jusqu'aux confitures prochaines.

C'est la joie du ménage, donc c'est la paix.

Vous n'avez en garde de troubler cette sérénité intérieure en vous attelant à la lecture de ce déluge d'imprimés. Vous aviez le très juste pressentiment que si vous lisiez tout ce *pour* et tout ce *contre*, vous deveniez, avant la date du scrutin, fou furieux.

Ce qui est une fâcheuse disposition pour accomplir ce grand acte de raison, de conscience et de patriotisme qui s'appelle voter.

Je suis sûr que, doucement sceptique, vous vous êtes dit :

Il est évident que chaque parti a choisi ce qu'il avait de mieux ces hommes pour le représenter. Donc je n'ai pas à m'inquiéter des noms. Voyons seulement les partis.

Voici le parti socialiste, collectiviste, révolutionnaire, chambardeur, ayant à sa tête Jaurès, l'ami de l'Allemagne, et, dans son grand conseil directeur, le citoyen Hervé, l'homme du drapeau dans le fumier, le condamné de l'autre jour pour ses excitations à la désertion devant l'ennemi.

Ah! De ceux-là je ne veux à aucun prix. J'aime la France, moi, je la veux forte pour qu'elle reste grande et libre, je ne veux pas que devant le Prussien ses soldats désertent ou que leurs « balles soient pour nos généraux » comme on chante dans l'*Internationale*.

Donc, race!

Mais, j'y pense. Pourquoi diable ces gens-là se présentent-ils pour le Sénat et font tant de frais de papier? Ils savent bien que leur liste ne passera pas. Il faut donc qu'ils aient espoir de faire entrer un de leurs « camarades » dans une autre liste au second tour. Donnant, donnant, disent-ils : nous vous donnons toutes nos voix, et vous prenez un de nos ours.

Et à qui diront-ils cela?

Eh! C'est évident, aux camarades radicaux, aux combistes. Ils feront comme à la Chambre : radicaux et socialistes marchaient comme un seul homme sous la houlette noueuse et dure du *Petit Père*.

Donc, il y a une alliance sous roche entre socialistes et radicaux, trop faibles pour marcher sans eux.

Donc, que je vote pour les radicaux, ce sera comme si je vote pour la *Sociale* ; je vote pour qu'on continue la belle politique de désordre, de haines, de grèves des arsenaux, des drapeaux rouges mêlés aux drapeaux tricolores; je vote pour André, le délateur, pour Pelletan, qualifié de « périt national » par un républicain ; je vote pour la politique qui chasse les Sœurs de charité des hôpitaux — où c'est leur place — qui ferme les écoles libres — comme si la République ne devait pas être la liberté — qui va fermer les églises, chasser notre curé, qui va fermer les colléges de Tourcoing, de Roubaix, de Saint-Jean à Douai, de Notre-Dame de Grâces à Cambrai, de Notre-Dame à Valenciennes, de Notre-Dame des Dunes à Dunkerque, les institutions d'Hazebrouck, d'Estaires, d'Armentières, de Saint-Amand, de Bavai, etc., — c'est promis, c'est réglé comme un papier de musique, puisqu'ils veulent abroger la loi Falloux.

Si je vote pour les radicaux, frères et amis de la *Sociale*, je vote pour cinq ou six francs-maçons et d'autres qui ne valent pas mieux, donc pour les délateurs... Tiens! Au fait, ils ont le fr.·. Debiette dans leur liste. En voilà du toupet! M'inviter moi, honnête homme, homme franc et vrai français, à donner ma voix, ma confiance, une marque d'estime à une *casserole*, à un homme dont je ne voudrais pas serrer la main avec des pincettes!... Ah! non.

D'autant plus que ces misérables ont failli nous mettre bêtement une horrible guerre sur les bras. Delcassé était leur homme. On ne pouvait pas y toucher : c'était insulter le Bloc.

Et justement, Clémenceau écrivait il y a quelques jours :

« La politique de casse-cou de M. Delcassé s'accompagnait d'une préparation militaire fort insuffisante ».

Je le crois bien, avec André et Pelletan comme préparateurs de cette guerre, où nous menait ce casse-cou de Delcassé!

Mais ce sont des gens du Bloc, tous ces gens-là. Trystram, Hayez, Bersez, Maxime, Girard et Cie, n'ont cessé de voter pour eux.

Alors, je ne veux pas non plus de cette salade combiste, socialiste et maçonnique.

Du reste, en voilà assez. On ne peut plus travailler une minute tranquille en France. C'est des disputes, c'est des grèves, c'est des villes en état de siège, c'est l'armée réquisitionnée pour faire le siège des couvents ou sabrer les ouvriers rendus enragés par les meneurs socialistes. Ce sont des braves gens qui ne faisaient de mal à personne et qu'on poursuit pour « délit d'opinion », qu'on force à se réfugier en Belgique, tandis que leurs maisons, où nos fillettes étaient si bien élevées, restent là, volets fermés, tristes et abandonnées. Je suis même obligé de payer des impôts nouveaux pour remplacer leurs contributions.

C'est sur nous que tout cela retombe.

Et puis, vraiment, est-ce le métier d'un gouvernement de mettre ainsi la brouille et la haine dans toutes les communes?

Non, pas de radicaux, pour l'amour de Dieu!

***

Alors, il y a les progressistes.

C'est mieux. Ceux-là, du moins ne sont pas des sectaires. Mais pourquoi, diable, font-ils tant de risettes aux radicaux? Moi, je n'aime pas cela.

Je trouve qu'il est plus que temps d'enrayer le mouvement qui nous conduit au bouleversement et à la ruine.

Alors, ce n'est pas des hommes indécis et flottants qu'il me faut, mais des citoyens énergiques et sûrs : des hommes qui ne fl...nchent pas.

Voici mon affaire : c'est la liste républicaine libérale.

Républicains, ils ne feront pas machine en arrière — ce qui pourrait nous conduire à un autre fossé — et *libéraux* ils sont pour la liberté, la liberté pour tous, même pour les braves gens.

Qu'ils viennent ces hommes, qu'ils arrivent à la majorité au Sénat et à la Chambre alors on pourra respirer librement en France. On aura au moins un vrai gouvernement, bon pour les bons et pour le bien, mauvais pour les mauvaises têtes et pour le mal.

C'est là ce qu'il me faut : je vote pour la liste libérale.

Et si elle n'arrive pas au premier tour, on s'arrangera avec les progressistes qui seront assez raisonnables pour s'entendre, j'espère.

***

Voilà, j'en suis certain, cher Monsieur le Délégué sénatorial, comment vous avez raisonné dans votre bon sens et dans votre patriotisme.

Et vous avez bien fait de faire mettre à l'armoire, sans les ouvrir, tous ces journaux et prospectus dont on vous a inondé.

Seulement, attention! Il y en a là dedans de tellement malpropres que je vous conseille de ne pas les laisser traîner.

Ne laissez même pas la ménagère s'en servir pour envelopper les pots de confiture.

Ils sont empoisonnés!

Au feu donc, ou... ailleurs, à l'usage externe!

DEM.

AVIS IMPORTANT

La permanence du Comité républicain libéral se tiendra, pendant la journée du dimanche 7 janvier, jour de l'élection, dans la salle Femina, rue Léon-Gambetta, 27 (près de la Préfecture).

MM. les candidats y seront à la disposition de MM. les délégués sénatoriaux.

ECHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. Cappelaere, vicaire à Roubaix (Sacré-Cœur), est nommé aumônier de l'asile d'aliénées de Bailleul.

LA CROIX ILLUSTRÉE

A l'occasion de l'apparition dans la **Croix illustrée**, du nouveau roman, *Après la guerre*, de René Gaël, nos comités recevront gratuitement quelques numéros de propagande pendant deux semaines.

Nous prions nos amis de faire distribuer **ce journal hebdomadaire**, de préférence aux familles qui ne reçoivent pas encore de publications de la Bonne Presse, et de nous faire savoir ensuite quel a été le résultat de leur propagande pour que nous puissions servir les nouveaux lecteurs.

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS

Cette société a tenu le dimanche 31 décembre 1905 son assemblée générale de fin d'année, sous la présidence de M. Alban Cottignies, au siège central, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

En ouvrant la séance, le Président a constaté le marche toujours progressive de l'Association, laquelle a recruté un grand nombre de sociétaires nouveaux depuis l'assemblée dernière. Il a démontré combien était prospère, malgré de très grosses charges, la situation financière, qui permet facilement de voter douze pensions en faveur de sauveteurs âgés et qui réunissent les conditions imposées par le règlement, ce qui portera à 102 le nombre des retraités au 1er janvier 1906.

L'assemblée générale, après avoir voté une modification à un article du règlement intérieur, a réélu à l'unanimité MM. Gabriel Gillin et Paul Thiébaut administrateurs de la société pour une période de trois années.

MÉDAILLE DES POSTES

La médaille d'honneur des postes et télégraphes est décernée à :

Méd. d'arg. — MM. Lemaire, courrier-convoyeur à Cambrai, 35 ans 1/2 de services; Vitaux, facteur rural à Ligny-en-Cambrésis, 38 ans de services; Busson, brigadier-facteur à Lille-direction, 23 ans 1/2 de services; Caudry, courrier-convoyeur à Lille-gare, 35 ans 1/2 de services; Delecourt, facteur local à Templeuve, 36 ans 1/2 de services; Ruissen, entrepreneur à Hazebrouck, 30 ans de services.

Méd. de bronze. — MM. Dhennin, facteur des télégraphes à Lille-central, 33 ans de services; Troyon, courrier d'entreprise, à Anor, 29 ans de services.

AUTOMOBILISME

L'assemblée générale annuelle de l'A. C. du Nord aura lieu mardi prochain 9 janvier, à cinq heures du soir, dans la grande salle du siège social, 4, rue de la Gare, près de la Grand'Place, à Roubaix. Voici l'ordre du jour de cette importante réunion, à laquelle tous les sociétaires sont instamment priés d'assister :

1. Discours du Président. — 2. Rapport du Comité (situation morale). — 3. Rapport du Trésorier (situation financière). — 4. Rapport du Commissaire de surveillance. — 5. Projet de budget pour 1906. — 6. Questions et propositions diverses. — 7. Renouvellement du Comité.

Un banquet amical, par souscription, suivra l'assemblée générale et aura lieu à l'Hôtel Ferraille, 29, rue de la Gare, à Roubaix, à 7 heures du soir. Les adhésions au banquet devront parvenir pour le dimanche 7 janvier au plus tard.

VIENT DE PARAITRE

En 1906

"La Pieuvre"

sera-t-elle vaincue

Etude intéressante et suggestive de la position respective des partis politiques à la veille des élections.

Prix : 1 franc

en nos bureaux, 15, rue d'Angleterre, dans les gares et chez les libraires.

ÉTABLISSEMENT D'UN SERVICE DE NAVIGATION ENTRE MARSEILLE ET GAND

A partir du 15 janvier courant, un service de vapeurs sera établi entre Marseille et Gand. Les armateurs sont : le Comptoir International de Transport et Commission à Marseille. Le consignataire à Gand est M. Nolson.

Le premier départ aura lieu de Marseille le 15 janvier et de Gand le 31.

(Communication du Consul général de France à Anvers).

Les Etrennes des Expulsés

En remplacement du fleurs	14	»
G. Fauvarque	2	»
Mme Charles Richard	50	»
MM. Maurice Bernard	1[illegible]	»
Mme Mills	50	»
Mme Albert Wattinne	10	»
M. et Mme Gaudin-Wargnez	20	»
Deux amies	2	»
Anonyme de Steenwerck	10	»
Anonyme	1	»
Anonyme d'Hem-Lenglet	10	»
Mme Alfred Thiriez	100	»
M. et Mme Verley-Crouen	100	»
M. et Mme René Delesalle	20	»
Charles, Marcel et Gabriel	10	»
Mme N. Hugedet	5	»
Mme Bichez-Waymel	10	»
M. Jolain	5	»
Mme Biesuld	50	»
Armentières. — Mlles Nollet	50	»
Mme Gauchar	5	»
Mme Martin et ses enfants	9	»

Les étrennes peuvent être adressées aux Dames dont les noms suivent :

Lille. — Mme Huet-Wattinne, 9, rue des Jardins; Mme Gustave Théry, 17, square Dutilleul; Mme Jean Bernard, 7, rue de Courtrai; Mme Binauld-Toffin, 27, rue des Stations; Mme Barrois-Watine, 159, rue du Faubourg-de-Roubaix; Mme Verley-Bollaert, 9, boulevard de la Liberté.

Armentières. — Mme Clarisse-Verley.

Cambrai. — Mme Alphonse Duverger, boulevard de la Liberté, et 27, place au Bois.

Dunkerque. — Mme Carlos Bernard, rue du Sud.

Haubourdin. — Mme Célestin Cordonnier.

Hazebrouck. — Mme Bieswat.

Roubaix. — Mme Armand Masson, 53, rue Neuve; Mme Huet-Wattaert, 1, rue du Manège; Mme Valentin-Decoster, 63, boulevard de Paris.

Tourcoing. — Mme Paul Wattiaux, 10, rue Saint-Jacques; Mme Charles Théry, rue du Tourcoing.

Valenciennes. — Mme Paul Delcourt, 1, rue Jeanne de Liège.

AVIS

Le Calendrier de la Croix pour 1906 est complètement épuisé et ne sera pas réimprimé.

GAZETTE DU NORD

On annonce la mort :

— A **PHALEMPIN**, de **Mme Eudoxie Darras,** veuve de M. Antoine Millot, ex-médecin de Phalempin et grand-mère de Mlle Emélie Degroisne, professeur chez les Dames de la Sagesse à Haubourdin.

— Jeudi, à 10 heures, ont eu lieu à **DENAIN**, les funérailles du regretté **M. Richard**, directeur de l'école de la rue de Villers.

Dans le cortège on remarquait les élèves et les anciens élèves du défunt. L'affluence considérable qui se pressait dans l'église St-Martin témoignait de l'estime et de la sympathie qu'avait su conquérir cet homme par 22 ans d'enseignement à Denain. L'offrande a duré jusqu'à la fin de la messe après laquelle le corps a été conduit à la gare du Nord, où plusieurs discours ont été prononcés.

L'inhumation a eu lieu à Fenain, dans le caveau de famille.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

— On annonce les fiançailles de **M. le baron de Hantecloque,** de Royau (Pas-de-Calais), avec **Mlle Madeleine de Baucarel**, fille de **M. Achille Welcomme,** fils de M. et Mme Lucien Welcomme Grau, avec **Mlle Marie-Louise Faidherbe,** fille de M. Alexandre Faidherbe, ancien adjoint au Maire de Roubaix, officier de l'instruction publique et chevalier de Saint Grégoire-le-Grand.

UN ACTE SACRILÈGE

à Linselles

UNE CHAPELLE DÉVALISÉE

Des malfaiteurs, encore inconnus, ont dévalisé la chapelle dédiée à Jésus flagellé, située en face de la rue du Caillou, près de la ferme Louis Rouzé, et appartenant à Mme veuve Lefebvre-Despatures.

Vers 7 heures du matin, René Garvoy, domestique chez M. Rouzé, en sortant, aperçut la chapelle grande ouverte; il avertit son patron; tous deux constatèrent que tous les objets se trouvant à l'intérieur de la chapelle étaient dans un grand désordre et que la statue de Jésus flagellé avait disparu.

Des recherches furent faites aux environs. Un jeune garçon de neuf ans, Arthur Gravc, demeurant au Bas de l'Enfer, retrouva la statue à 300 mètres de là, près de la ferme Leplat, route de Bondues; elle avait été en partie mutilée.

Le tronc qui se trouvait dans la chapelle n'a pas été touché. Il existait sur la porte cinq traces de pesées.

La police a ouvert une enquête sur cet acte sacrilège.

La « Fraternelle » d'Iwuy

Le maire d'Iwuy, dans le but de punir la société de musique « la Fraternelle » qui ne s'était pas dérangée, le jour de son élection, pour lui donner une aubade, lui interdit de se faire entendre sur la voie publique.

Le président de la fanfare réclama, mais le maire répondit que son comité électoral s'y opposait, tout simplement.

« La Fraternelle » en pourvoi devant le Conseil d'Etat, qui vient de lui donner raison, par le motif que l'ordre et la tranquillité publique n'ont visiblement été pour le maire d'Iwuy que des prétextes pour voiler ses véritables intentions.

Déjà le juge de paix, qui avait eu à statuer sur des poursuites engagées contre la société, avait estimé que le maire avait commis un excès de pouvoir en prenant son arrêté d'interdiction.

(Dédié aux maires de Sin, Waziers, etc.)

LILLE

COURS MUNICIPAL DE CHAUFFEURS

Ce cours aura lieu tous les jeudis, à partir du 18 janvier, dans l'amphithéâtre de physique de l'Institut industriel, entrée par la rue Jeanne d'Arc, à huit heures du soir. — Professeur, M. Quembre, contrôleur des mines.

Programme pour 1906

I. Préliminaires. — 1re leçon : Etat des corps; pression atmosphérique, loi de Mariotte; principe de Pascal. — 2e et 3e : Chaleur; dilatation des corps; thermomètre; conductibilité; rayonnement. — 4e : Chaleur spécifique; chaleur latente; vapeur d'eau. 5e : Combustibles; combustion. — 6e : Production de la chaleur (chauffage). — 7e : Producteur de la vapeur; historique de la vapeur.

II Générateurs de vapeurs. — 8e leçon : Foyers et grilles, carneaux, cheminée, tirage, surface de chauffe. — 9e : Différents types de générateurs. 1° Chaudières fixes : chaudières cylindriques à foyer extérieur avec ou sans bouilleurs. — 10e : Chaudières semi-tubulaires, tubulaires. Réchauffeurs, surchauffeurs. — 11e, 2° chaudières semi-fixes, 3° locomobiles, 4° locomotives. — 12e : Construction de générateurs. — 13e : Appareils accessoires de générateurs, timbres, soupapes de sûreté, manomètres. — 14e; Clapets de retenue, niveau de l'eau, indicateurs de niveau d'eau. — 15e : Alimentation des générateurs, pompes. — 16e : Injecteurs, bâtiens d'alimentation. — 17e : Conduite et entretien des générateurs, visite et nettoyage. — 18e, Coups de feu, incrustation, désincrustants, avaries. — 19e : Explosions. — 20e : Législation concernant les appareils à vapeur, générateurs, récipients.

III. Machines à vapeur. — 21e et 22e leçons : Historique et description générale des machines à vapeur. — 23e et 24e : Appareils de distribution, divers types de détente. — 25e : Condenseurs, régulateurs, volants. — 26e : Machines horizontales et verticales. — 27e : Machines à balancier, locomobiles. — 28e, 29e et 30e : Locomotives. — 31e : Conduite et entretien des machines.

Indépendamment des leçons indiquées ci-dessus, il sera fait le dimanche, sous la direction du Professeur, des visites dans les usines, pour étudier, en détail, les divers systèmes de générateurs et de machines.

Des certificats de capacité et des diplômes seront décernés aux élèves qui auront subi les examens avec succès devant le Jury spécial. La Société des Sciences distribuera, dans sa séance solennelle, ces certificats et ces diplômes; elle y ajoutera, pour les élèves les plus méritants, des médailles en argent et en bronze accompagnées de primes, le cas échéant.

NE L'OUBLIEZ PAS

Nous rappelons que le BULLETIN IMMOBILIER de *La Croix du Nord* paraît les mercredis et samedis en dernière page du journal.

L'insertion ne coûte qu'un franc, et à fortiori pour un mois, cinq francs.

Nos lecteurs ont l'avantage tout en payant un prix très modique, de profiter de la publicité d'un organe des plus répandu, et ont, par le fait même, la certitude de trouver ce qu'ils demandent.

Le tramway B. — On avait annoncé que le car B repasserait, à partir du 1er janvier, son ancien parcours par la rue Nationale et la Grand'Place. La Compagnie a ajourné cette décision au lendemain des élections sénatoriales, c'est-à-dire à lundi 8 janvier, les abords de la Préfecture, où doit passer le car B, devant être envahis, dimanche prochain, par les délégués sénatoriaux et les curieux.

Patentes. — Les matrices des patentes supplémentaires du 4e trimestre 1905 resteront déposées à la mairie, bureau des contributions, du 1 au 15 janvier. Les intéressés peuvent, dès maintenant, en prendre communication et faire, s'il y a lieu, leurs observations.

Société de Géographie. — M. le docteur Ernest, professeur à la Faculté Catholique de Lille, donnera dimanche, à 4 heures, une conférence sur « la Région des Pays ». Il y aura de nombreuses projections inédites.

Avant le 15 janvier. — Les déclarations ou modifications doivent être faites à la Mairie, pour les taxes ou contributions :

Sur les billards publics et privés, sur les cercles, sociétés et lieux où se paient des cotisations ;

Sur les voitures et les chevaux ;

Sur les vélocipèdes, bicyclettes et autres appareils analogues ;

Sur les chiens : la taxe d'un chien exige une déclaration spéciale à défaut de laquelle la taxe établie pour les années précédentes est maintenue.

Les taxes seront doublées pour les éléments imposables qui n'auront pas été déclarés ou déclarés tardivement.

Les intéressés déjà imposés ne sont plus tenus de renouveler leur déclaration si aucun changement n'est survenu depuis l'année précédente.

Hotel à la salle de la Société Industrielle. — Dimanche 14 janvier, à trois heures, matinée bretonne avec le concours de M. et Mme Th. Botrel, de M. G. Launey, des grands concerts de Paris et du compositeur André Colomb.

Ouverture des portes à 2 h. 1/2.

On peut se procurer des billets aux adresses suivantes : MM. Ch. Courtois, rue Grande-Chaussée, 17; F. Français, boulevard de la Liberté, 109; Giard, r. Royale, 2; A. Van Petegbem et E. Jasper, rue Nationale, 57.

Moyennant un supplément de 0.50 c., les billets de premières pourront être numérotés, les vendredi 12 et samedi 13 janvier, de 9 heures à midi et de 2 heures à 6 heures, rue de l'Hôpital-Militaire, 116.

Laboratoire municipal. — *En décembre*, le laboratoire a analysé 243 échantillons de denrées alimentaires sur lesquels 51 ont été reconnus falsifiés (7 beurres, 16 eaux, 16 laits, etc.) Pendant la même période, le service d'inspection des Halles et Marchés a fait 130 visites au cours desquelles 53 saisies portant sur 4,254 kilos de denrées avariées ont été opérées (2,993 kilos de poissons, 50 kilos de fruits, 99 kilos de légumes, 1,126 kilos de viande).

— *Pendant l'année 1905*, le laboratoire a procédé à l'analyse de 3165 échantillons de denrées alimentaires sur lesquels 596 ont été reconnus falsifiés ou nuisibles, notamment 132 beurres, 102 laits, 246 eaux, 3 chocolats, 4 confitures, 11 vinaigres, 9 vins, etc.

Pendant cette même période le service d'Inspection des Halles et Marchés a fait 1801 visites au cours desquelles 1123 saisies portant sur 16 779 kilos de denrées avariées ont été opérées 1078 kil. de viandes, 1597 kil. de poissons, 6.038 kil. de légumes, 12.238 kil. de fruits.

Nous rappelons au public que les analyses de denrées alimentaires sont effectuées gratuitement par le Laboratoire. Les échantillons sont reçus 3, rue des Fleurs, tous les jours non fériés, de 9 h. à midi et de 3 h. à 5 h.

Le couteau. — Vendredi matin, vers 8 h., un ancien garçon brasseur, Jean-Baptiste Tacq, 34 ans, rue du Magasin, 15, s'est porté trois coups de couteau dans l'abdomen.

Il a été transporté à l'hôpital Ste-Eugénie, dans un état désespéré. Le docteur Coppens qui a donné les premiers soins craint une hémorragie interne.

Tacq depuis quelque temps ne paraissait plus jouir de ses facultés.

Le meurtrier cambrioleur. — M. Carré de Malberg a entendu, vendredi, les parents de Lecocq, qui n'ont pu que répéter que leur malheureux enfant leur avait causé beaucoup d'ennuis.

Lecocq a été confronté avec Mlle Lacquement, dont les parents sont établis cabaretiers et chez lesquels il avait fait des dépenses exagérées, au moment du cambriolage de la rue de Douai.

Malgré les charges accablantes Lecocq persiste à nier.

L'escroc du « Train ». — Dernièrement, un individu arrivait à Montauban. Très chic, il ne tardait pas à se lier familièrement avec les officiers du 17e escadron du train.

La glace rompue, l'individu ne tarda pas à « taper » sérieusement ses nouveaux amis. Tantôt c'était un portefeuille perdu, ou bien un voleur avait passé par là. Il se disait le fils d'un officier bien connu, et comme à l'appui de ses dires il montrait des lettres, il réussissait très souvent à se faire remettre des sommes importantes.

Un beau jour il disparut. On apprit alors que ce n'était qu'un vulgaire escroc.

Il paraîtrait qu'il a la spécialité de faire des dupes parmi les officiers du train; c'est pour ce motif que M. Coupillaud a reçu une commission rogatoire du parquet de Montauban.

Tentative de cambriolage. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 2 h. 1/2 du matin, des cambrioleurs ont tenté de pénétrer chez MM. Bouriot, rue du Magasin, 12.

Ils avaient déjà fracturé la porte, quand une sonnerie électrique retentit. Ils eurent peur et prirent la fuite sans demander leur reste.

Etat-Civil de Lille

BONBONS pour le NOUVEL AN en Chocolat Thomas, 5, r. du Priez, LILLE

Du 5 janvier

Naissances. — Maxime-Alexandre, rue Ducourouble, 3. — Lefebvre Fernand, rue de Fives, 97, cour Malines. — Delrue Sophie, rue de l'Arbrisseau, 24. — Vandestraetan Marie, rue Pasteur, 45. — Robbe Albert, rue Fontenoy, 60. — Hanicotte Robert, rue Solférino, 185. — Flamand Yvonne, rue et cour des Sarrazins, 22. — Viscar Henri, rue de Tournai, 68. — Parisot Eugène, boulevard Louis XIV, caserne de gendarmerie. — Holman Léa, rue de la Grande-Allée, 40. — Browaeys Marguerite, cour Delstre, 7. — Van de Velde Irma, rue Meilleu, 5. — Hollebecq André, rue du Faub. d'Arras, enbette du Moulin. — De Craene Roger, rue Solférino, 165 bis. — Geysen René, rue Saint-Jacques, 9. — Nuttens Victorine, rue Notre-Dame de Réconciliation, 49.

Décès. — Delannoy Maria, 19 ans, célibataire, rue du Hâvre, 16. — Guillaume Honorine, 66 ans, épouse de Armand Delespierre, rue Saint-André, 135 bis. — Boucher Célina, 83 ans, veuve de Philippe Crinelle, chemin de l'Epinette, 9. — Gorlier Henri, 31 ans, époux de Angèle Hosdez, rue de la Monnoie, 85. — De Keghel Joséphine, 41 ans, épouse de Benoit Delfosse, rue de la Paix d'Utrecht, 83. — Orben Fernand, 8 mois 1/2, cité Desmottes, 15 — Naglegale Edmond, 48 ans, époux de Marie Lambert, rue Delezenne, 40 — Dubois François, 86 ans, célibataire, rue Sainte-Catherine, 38. — Lefebvre Désiré, 41 ans, célibataire, rue du Molinel, 19. — Gérard Joseph, 70 ans, rue Saint-Sauveur, 99. — Billiet Charles, 3 mois, rue Saint-Martin, 10. — Delaux Fernande, 3 mois, rue du Commerce, 2. — Verschaffeldt Joséphe, 84 ans, veuve de Antoine Van Driaster, rue Mirabeau, 16. — Dupire Marie, 3 mois, quai de la Basse-Deûle, 101.

ASCQ. — Le recensement des pigeons voyageurs, effectué au 1er janvier 1906, donne un total de 138 pigeons dont 108 entraînés dans la direction de Paris.

WILLEMS. — L'Etat-civil a enregistré, pendant l'année 1905 : Naissances, 36; mariages, 15; décès, 46.

FEUILLETON N° 1

LA PLUS HEUREUSE

Par PAUL DE GARROS

LIVRE PREMIER

I

Madame Lescure, après avoir jeté un coup d'œil à la cuisine et s'être assurée que rien ne manquait au rouvert, revint s'asseoir près de sa fille qui travaillait dans sa chambre à un ouvrage de broderie.

— C'est incompréhensible, dit-elle, voilà huit heures. Jamais ton père n'est rentré aussi tard.

— C'est aujourd'hui la fin du mois, expliqua le jeune fille pour rassurer sa mère. Papa a eu sans doute une échéance très lourde et aura voulu arrêter ses comptes avant de partir.

— Les fins de mois les plus chargées ne l'ont jamais retenu au-delà de sept heures, scupira la mère, et il faut tout au plus dix minutes pour exécuter le trajet de chez M. Lepage jusqu'ici... Non, ce n'est pas cela. Ton père se ferait, d'ailleurs, un scrupule de nous inquiéter en se faisant attendre... Il faut qu'il y ait autre chose... quelque chose de grave... Pourvu que ce ne soit pas un accident... Il est si distrait, le pauvre homme... et toutes ces rues du faubourg Montmartre sont si encombrées...

— Tu vois tout en noir, mamaa, tu t'exagères tout. Il est si facile à Paris de se mettre en retard; on rencontre un ami, on bavarde, le temps passe...

— Et toi, ma bonne Elisabeth, tu envisages tout avec l'insouciance de ton âge. Aussi, malgré la tendresse pour ton père, son absence insolite ne parvient pas à t'émouvoir. C'est que, grâce à cette insouciance sans doute, tu ne remarques pas tout comme moi...

— Quoi donc? fit avec vivacité la jeune fille qui, tout aussi tourmentée que sa mère, ne parvenait déjà qu'avec peine à cacher son trouble.

— Tu n'as pas vu combien ton père était triste ce matin au déjeuner. Il a mangé du bout des dents. Il était sombre, nerveux. Je lui ai demandé s'il était souffrant, il m'a fait une réponse évasive; et, aussitôt après le café, il est reparti, comme s'il était talonné par une grave préoccupation.

— L'attitude étrange de papa ne m'a pas échappé, murmura Elisabeth; j'ai pensé qu'il fallait l'attribuer à quelque difficulté survenue dans son service.

— Si ce n'était que cela, il me l'aurait dit, observa Mme Lescure. Depuis vingt-cinq ans qu'il est employé dans la maison Lepage, depuis le temps qu'il y occupe la charge de [illegible] il a pu parler à son aise au sujet des moindres ennuis qui lui sont arrivés.

— Il est possible que papa soit un peu souffrant en ce moment! risqua la jeune fille.

— C'est ce que je crains.... Depuis l'attaque qu'il a eue l'an dernier, j'ai toujours peur d'une rechute.

— Il prend, malheureusement, trop peu d'exercice et se surmène souvent...

— Evidemment, interrompit la mère, si ton père avait été malade à son bureau, nous serions déjà prévenues, mais on peut aussi être malade dans la rue...

— Ecoute, maman,, fit Elisabeth en se levant, tout ce que nous disons là ne sert à rien si ce n'est à augmenter notre angoisse. Nous ne pouvons pas rester plus longtemps dans une pareille perplexité. Je sors, je vais voir ce qui se passe... je serai de retour dans un quart d'heure.

— Tu n'y penses pas, mon enfant! Sortir seule à cette heure, par ce temps... Dans quel but, d'ailleurs? Si ton père n'est plus à son bureau, où veux-tu le prendre?

— Je puis toujours aller jusqu'à lui. S'il n'y est plus, je passerai chez mon oncle Hiout.

— Non, j'y vais moi-même, déclara la mère.

— Si papa est en route, tu ne le trouveras pas mieux que moi.

— Sans doute, mais, s'il a quelque mauvaise nouvelle à apprendre, je veux être la première à la connaître.

— Je t'en prie, maman! Tu n'es pas en état de supporter une épreuve... quelque petite qu'elle soit.

Les deux femmes, luttant d'abnégation, s'étaient dirigées en même temps vers le vestibule, pour chercher leur chapeau et leur manteau, lorsqu'un bruit de pas sur le palier les arrêta, l'oreille tendue. Presque aussitôt une clef tourna dans la serrure et la porte s'ouvrit.

Elisabeth s'élança au devant de son père et lui sauta au cou.

— Comme tu viens tard! murmura-t-elle câline. Nous commencions à être inquiètes.

— Tu n'as pas été souffrant? interrogea à son tour Mme Lescure en s'efforçant de paraître calme.

— Mais non, mais non, interrompit la jeune fille. Papa a une mine superbe... Ce sont ses comptes de fin de mois qui l'ont retenu...

Les deux questions restèrent sans réponse. On eût dit que M. Lescure ne les avait même pas entendues. Il avait à peine d'ailleurs rendu leur étreinte à sa femme et à sa fille. Et, pour qui connaissait son caractère affectueux, expansif, une pareille froideur indiquait un état d'esprit tout à fait anormal.

Machinalement, la démarche lasse et hésitante, Jacques Lescure, sans souffler mot, avait suivi les deux femmes jusque dans la chambre à coucher.

Alors sous la lumière crue de la haute lampe à colonne, son visage apparut pâle, convulsé, ravagé par une effroyable douleur.

Elisabeth qui, tout à l'heure, dans la demi-obscurité du vestibule avait parlé — inconsciente ironie — de la bonne mine de son père, ne put retenir un cri de remords et d'angoisse :

— Papa, qu'y a-t-il? Tu souffres.., Moi qui te complimentais sur ta santé!... Oh, pardon!...

— Je le pensais bien, s'écria Mme Lescure, tu es malade, n'est-ce pas!... Voyons, assieds-toi là, dans ce fauteuil... Repose-toi... Ah, mon Dieu, quelle mine!... Veux-tu que j'envoie chercher le médecin? Elisabeth, dis à la bonne de courir.

— Non, non, mon enfant, ne dérange personne, interrompit M. Lescure. Pourquoi que j'ai, le médecin est inutile... C'est de votre affection seule que j'ai besoin.

Et après un temps d'arrêt, il ajouta :

— Ma souffrance est toute morale; mais elle est [illegible] peut-être qu'une souffrance [illegible] dans ce que j'ai de plus cher au monde : vous deux.

— Explique-toi vite.. Voyons, qu'y a-t-il?

— Il y a, mes pauvres amies, que nous sommes ruinés.

— Ce n'est que cela s'écria Elisabeth avec insouciance. Ah bien, ce n'était pas la peine de nous faire une pareille émotion... Nous travaillerons, parbleu.

— Ruinés...? dit la mère plus calme; je ne comprend pas. Nous n'avons, pour ainsi dire aucune fortune, si ce n'est notre petite propriété des Vosges dont les revenus sont insignifiants; nous vivons de ce que tu gagnes; on ne se ruine pas dans ces conditions-là.

— Lorsqu'on perd sa place, c'est comme si on perdait son patrimoine.

— M. Lepage t'a congédié?

— Brutalement.

— Sans motif? Sans indemnité?

— Un motif, il en a un, qu'il croit juste. Quant à l'indemnité, la seule qu'il m'octroie, c'est de ne pas déposer contre moi une plainte en abus de confiance.

— Une plainte en abus de confiance..., contre toi...?

— C'est la sanction ordinaire quand un caissier ne présente pas à son patron des comptes réguliers.

— Une plainte en abus de confiance..., répéta Mme Lescure affolée; mais je rêve..., c'est impossible...

— Hélas! ce n'est que trop vrai. Tu peux, néanmoins, te tranquilliser, puisque cette plainte, je te le répète, ne sera pas portée. Mais ce n'est ce que j'ai pu obtenir de M. Lepage. Et j'ai dû, pour cela, d'ailleurs, lui promettre qu'il serait remboursé intégralement... Nous vendrons nos meubles, nous vendrons nos bijoux, nous vendrons la propriété des Bouledez, et nous le paierons... Nous serons ensuite sur le pavé, sans place, sans abri, sans ressources; mais nous ne devrons rien à personne; l'